



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service de Biodiversité, Eau et Paysages  
Unité Politiques de l'Eau

A Marseille, le 04 NOV. 2016

La Directrice Régionale,

à

Mesdames et Messieurs  
les membres du comité d'orientation du  
Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Nos réf. : SBEP/UPE/2016-196  
Affaire suivie par : Julie GUIMELLI  
julie.guimelli@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 04 88 22 62 34

**Objet :** Invitation au Comité d'orientation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été créé en 2001 dans la lignée du premier plan national d'action en faveur des zones humides en vue de susciter et d'accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides. Il est porté par la Tour du Valat et ses partenaires, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Dans le cadre du second plan national d'action en faveur des zones humides (2010-2013), la place privilégiée des Pôles-relais zones humides au sein du paysage institutionnel a été réaffirmée, avec notamment en 2014 une charte de reconnaissance attribuant un label national aux Pôles-relais pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le troisième plan national d'action en faveur des zones humides (2014-2018) souligne l'engagement de l'Etat et de ses partenaires à intégrer la préservation de ces milieux dans l'ensemble des politiques publiques (eau, biodiversité, mais aussi urbanisme, risques naturels et paysages). Il ambitionne de développer une véritable stratégie de préservation et de reconquête de ces milieux, en associant l'ensemble des acteurs mobilisés.

Les récentes évolutions législatives (loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, lois NOTRE et MAPTAM) font évoluer la cartographie institutionnelle, les périmètres et compétences des collectivités, ainsi, je vous propose de nous réunir à nouveau afin de vous présenter ces évolutions et de réfléchir à la façon dont le Pôle lagunes pourra y inscrire son action.

J'ai donc le plaisir de vous inviter à la réunion du comité d'orientation du Pôle lagunes le :

**Vendredi 18 novembre 2016**

**dans la salle de conférence de la Tour du Valat  
Le Sambuc, 13200 Arles**

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- ▲ **9h15** : Accueil des participants
- ▲ **9h30-10h** : Introduction – Corinne Tourasse, Directrice de la DREAL PACA et Jean Jalbert, Directeur de la Tour du Valat
- ▲ **10h-10h30** : Présentation des évolutions d'organisation des compétences, loi NOTRe et GEMAPI - Joëlle Hervo, agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse
- ▲ **10h30-11h** : Stratégie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et ses actions au regard des recommandations du dernier Comité d'orientation en 2014 - équipe du Pôle lagunes
- 11h15-12h30** : Ateliers :

Au regard des résultats de l'enquête diffusée au réseau courant septembre 2016, trois ateliers seront proposés :

- **Atelier 1** : Evolution de l'organisation des compétences : quel accompagnement des acteurs par le Pôle-relais ?
  - **Atelier 2** : Recherche-gestion : comment favoriser la collaboration, quels moyens mobiliser ?
  - **Atelier 3** : Suivi et données : comment mutualiser les méthodes de suivi, capitaliser les données et les valoriser ?
- ▲ **12 h30 – 14 h** : Déjeuner à la cantine de la Tour du Valat (offert)
  - ▲ **14 h 15 – 16 h 30** : Synthèse des ateliers par les rapporteurs et propositions d'axes de travail pour les 2 années à venir.

Pour l'organisation de cette journée, je vous prie de bien vouloir vous inscrire sur le formulaire en ligne (lien envoyé par mauclert@tourduvalat.org).

En espérant vivement vous rencontrer au cours de cette journée, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes très sincères salutations.

La Directrice régionale,  
La Directrice Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Corinne Tourasse

Corinne TOURASSE